



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

intéressement et participation

Question écrite n° 31029

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le futur texte de loi relatif aux revenus du travail. En effet, si celui-ci présente plusieurs dispositions de nature à relancer la participation dans notre pays, il n'en demeure pas moins des inquiétudes quant à son contenu. Ainsi, il pourrait être envisagé de faciliter la sortie du système participatif. L'entreprise risque dès lors de ne conserver comme actionnaires salariés que ceux disposant des ressources les plus abondantes. Les plus en difficulté auront en effet tendance à réaliser leurs économies. Dans ces conditions, il pourrait être imaginé un système de sortie partielle qui permettrait à ceux qui en ont besoin de réaliser une partie de leur capital et qui s'appliquerait seulement à une partie des revenus. Cette limite aurait l'avantage de sauvegarder un autre point fort de l'actionariat salarié qui est celui de l'implication du salarié dans la vie de l'entreprise. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31029

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 septembre 2008, page 8108

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)